

2020

RÈGLEMENT

Grand National & Grand Indoor

FFE - AC Print

SAUT D'OBSTACLES

2020



2020



Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

I. GENERALITES

A. Le Grand National et le Grand Indoor sont deux circuits de référence dans le domaine des sports équestres. Ils se disputent par Ecuries. Simple, facile à médiatiser, ils permettent à la FFE de mettre en avant des concours nationaux et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries. Ils font l'objet de deux classements indépendants, le classement général est calculé à partir de ces classements.

B. Le Grand National et le Grand Indoor se courent sur des concours nationaux proposant une épreuve Pro Elite Grand Prix support de ces circuits.

C. Les épreuves du Grand National et du Grand Indoor se déroulent sur des concours répondant à la convention d'organisation définie par la FFE.

D. Définition d'une Ecurie :

Une Ecurie Grand National/Indoor est formée après acceptation par la FFE d'une demande d'inscription au nom d'un ou plusieurs partenaires, personne physique ou morale. Une équipe de cavaliers est **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité. **Un 3ème cavalier de moins de 21 ans peut être ajouté à l'écurie, il contribue à l'ajout de point bonus et bénéficie des avantages d'engagement. Un cavalier ne peut courir que pour une seule Ecurie par saison. Seuls les cavaliers titulaires d'une licence de compétition PRO peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Grand National/Indoor.** Le changement de cavalier pour une écurie est possible jusqu'au 14 août 2020, uniquement si le cavalier concerné n'a pas concouru dans une épreuve support du Grand National et/ou du Grand Indoor ou dans une épreuve contribuant au point bonus pour le classement général.

Une Ecurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal.

E. Inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2020 :

L'inscription et l'adhésion d'une Ecurie dans le Grand National National/Indoor 2020 vaut acceptation du présent règlement.

Le dossier d'inscription est à retirer en ligne sur <http://grandnational.ffe.com/S-inscrire>

La date limite d'inscription pour déclarer et inscrire une Ecurie au Grand National National/Indoor en cours est une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Ecurie participe. L'Ecurie doit produire la preuve que la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Ecurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National et du Grand Indoor (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription).

2020



F. Engagement d'une Ecurie dans une étape du Grand National et du Grand Indoor 2020

La participation en Ecurie ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant au programme du concours. Chaque Ecurie doit s'assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix, par leurs propres comptes engageurs.

G. A chaque étape, **des points sont attribués aux 8 premières Ecuries** en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix.

H. **Une dotation d'étape FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées**, en sus des gains de l'épreuve Pro Elite Grand Prix.

I. **Une dotation est attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général** à l'issue du circuit annuel.

II. PROGRAMME, ÉPREUVES ET DÉROULEMENT

Les épreuves ci-dessous doivent obligatoirement être programmées :

Date	Epreuves	Hauteur	Horaire
Vendredi	Pro 1 Grand Prix avec barrage	145 cm	14h
Samedi	Pro 1 Vitesse Barème A chrono ss barrage	145 cm	14h
Dimanche	Pro 1 Grand Prix Barème A au chrono avec barrage au chrono	140 cm	Matinée
Dimanche	Pro Elite Grand Prix Barème A au chrono avec barrage au chrono	150cm	14h30

Information concernant la rivière :

- Pas de rivière le vendredi dans la Pro 1 Grand Prix 1m45
- Rivière optionnelle dans l'épreuve Pro 1 Vitesse 1m45
- Rivière obligatoire dans la Pro Elite Grand Prix 1m50 du dimanche

Les épreuves ci-dessus peuvent être majorées de 5 cm sur 3 verticaux isolés.

Sur le terrain d'honneur dédié aux épreuves obligatoires, peuvent être organisées d'autres épreuves Pro Elite et Pro 1. Des épreuves de niveau minimum Pro 2 peuvent être programmées de la façon suivante :

- Le vendredi : 2 épreuves Pro 2
- Le samedi : 1 épreuve Pro 2 et/ou Chevaux de 7 ans GP
- Le dimanche matin : peut être organisée en épreuve d'ouverture une épreuve Pro 2 Grand Prix

2020



Lors des 2 épreuves Grand Prix du dimanche, des contrôles de protections sont effectués sur les chevaux de façon aléatoire, et sur tous les chevaux du barrage ou de la 2ème manche.

Programmation spécifique pour l'étape de Lyon, se référer au programme du concours.

III. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par épreuve, conformément au programme du concours.

Engagement forfaitaire pour l'étape de Lyon, se référer au programme du concours.

La clôture des engagements s'effectue en 2 temps :

- Jusqu'au 2ème lundi précédent le concours : seuls les cavaliers inscrits en Ecurie pourront s'engager,
- 1er lundi précédent le concours : ouvert à l'ensemble des cavaliers.

Le changement de cavalier est interdit sur les épreuves Pro des étapes du Grand National et du Grand Indoor.

Seuls les cavaliers inscrits en Ecuries peuvent engager dans les épreuves Pro de chaque étape jusqu'au 2ème lundi précédant le concours. Il est donc formellement interdit de prêter son nom si vous êtes un cavalier en Ecurie ou d'usurper l'identité d'un cavalier inscrit en Ecurie afin de s'engager avant la date des engagements ouverts à tous.

Cette période d'engagements ouverte exclusivement aux cavaliers en Ecuries fait partie des avantages inscrits dans le dossier d'inscription. Ces mesures sont mises en place par la Fédération afin de protéger les cavaliers qui jouent le jeu du circuit fédéral. En cas de tricheries, des sanctions de la part de la Fédération pourront être mises en place. **Tout manquement à ce règlement entraînera l'annulation sans remboursement des engagements.**

Limitation du nombre d'engagés :

L'organisateur a la possibilité dans les 4 épreuves obligatoires de limiter à 100 les engagés.

Tout cavalier appartenant à une Ecurie peut effectuer sur un concours du circuit dans lequel son écurie est inscrite, dans le respect des règlements de la FFE et du programme du concours, jusqu'au dimanche 10 h :

- tout changement de cheval gratuitement
- tout changement d'épreuve en s'acquittant de l'éventuelle différence de coût
- tout engagement terrain sans coût supplémentaire sur toutes les épreuves Pro du concours dans la limite des places disponibles.

Dans le cas du dédoublement d'une épreuve, le changement d'épreuve n'est pas autorisé.

IV. DOTATIONS

Titre de l'épreuve	Dotation minimum à la charge de l'organisateur
Pro 1 Grand Prix du vendredi	8 000 € *
Pro 1 Vitesse du samedi	6 000 € *
Pro 1 Grand Prix du dimanche	8 000 € *
Pro Elite Grand Prix du dimanche	20 000 € **

* répartis conformément à l'article 5.11.C des Dispositions Générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur

** prix créés de l'épreuve Pro Elite Grand Prix : 1 prix pour le 9 et 10ème d'une valeur de 4% de la dotation puis 1 prix pour 4 d'une valeur de 2% de la dotation

Dans les autres épreuves du programme : les dotations doivent être appropriées, attractives et réparties en fonction des hauteurs et des difficultés techniques des épreuves. Elles sont distribuées conformément au tableau type de répartition des prix par quarts, Art. 5.11.C des dispositions générales du Règlement des compétitions de la FFE en vigueur.

Pour l'épreuve Pro Elite Grand Prix :

- l'organisateur d'une étape s'engage à distribuer au moins 10 prix aux concurrents.
- La FFE dote les Ecuries selon la répartition suivante :

Dotation d'étape FFE pour chaque Ecurie, en sus des gains de l'épreuve Pro Elite :

Total	8 000 €
1ère Ecurie	3 000 €
2ème Ecurie	2 000 €
3ème Ecurie	1 000 €
4ème Ecurie	700 €
5ème Ecurie	400 €
6ème Ecurie	300 €
7ème Ecurie	300 €
8ème Ecurie	300 €

La dotation d'étape FFE est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains du concours. Elle est différente de la dotation épreuve.

Les résultats par étape sont gérés par FFECompét et payés après chaque étape. La dotation est versée sur le compte de l'Ecurie, créé à l'inscription de celle-ci.

2020



Dotation du classement général Grand National et Grand Indoor après la Finale :

Total	40 000 €
1ère Ecurie	12 000 €
2ème Ecurie	9 000 €
3ème Ecurie	7 000 €
4ème Ecurie	4 000 €
5ème Ecurie	3 000 €
6ème Ecurie	2 000 €
7ème Ecurie	1 750 €
8ème Ecurie	1 250 €

La dotation générale FFE sera attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général du Grand National et du Grand Indoor à l'issue du circuit annuel.

La dotation est versée sur le compte de l'Ecurie.

Finale

Une Finale est prévue en fin d'année réservée aux 15 meilleures Ecuries du circuit à l'issue des **12 (14)** étapes. Lors de cette Finale, 4 chevaux maximum par Ecuries peuvent être engagés et un maximum de 3 cavaliers par Ecuries qualifiées. Si une Ecurie ne peut pas participer à cette Finale, la suivante dans la computer list sera invitée.... En cas d'égalité et pour départager les ex aequo, le nombre de première places, puis de deuxième places puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix seront pris en compte.

V. PROTOCOLE DE REMISE DES PRIX

Le protocole de remise des prix prend effet dès la fin de l'épreuve.

La remise des prix du circuit se fait avant la remise des prix de l'épreuve Pro Elite Grand Prix.

Remise des prix Grand National et du Grand Indoor :

- les 3 cavaliers représentant les 3 premières Ecuries entrent sur la piste ensemble du 3ème au 1er et viennent se placer derrière le podium.
- seul le meilleur cavalier de l'Ecurie est appelé à cheval.
- les cavaliers montent sur le podium du 3ème au 1er.
- le 2ème et le 3ème cavalier de l'Ecurie sont invités à monter sur le podium.
- les responsables et partenaires des trois premières Ecuries sont invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- les propriétaires des trois chevaux sont également invités à la remise des prix et montent sur le podium.
- le groom du premier cavalier sera mis à l'honneur lors de la remise des prix.
- le ou les jeunes classés (selon le règlement du challenge des jeunes) font l'objet d'une annonce spécifique concernant le challenge des jeunes.

Puis remise des Prix Pro Elite Grand Prix.

2020



VI. CHALLENGE DES PROPRIÉTAIRES

Ce challenge des propriétaires a pour objectif de récompenser le propriétaire du meilleur cheval à l'issue du circuit annuel : Grand National / Indoor.

Le challenge des propriétaires se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape.

Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.

Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.

Le propriétaire du meilleur cheval du circuit Grand National / Indoor de saut d'obstacles est récompensé.

VII. CHALLENGE DES GROOMS

Ce challenge a pour objectif de récompenser le meilleur groom d'une Ecurie Grand National / Indoor

Le challenge des grooms se déroule sur l'épreuve Pro Elite Grand Prix de chaque étape.

Des points sont attribués à l'issue de chaque étape.

Le classement final est établi par cumul des points obtenus lors de toutes les étapes.

Le meilleur groom du circuit Grand National / Indoor de saut d'obstacles est récompensé.

VIII. RÉPARTITION DES POINTS ET CLASSEMENT GÉNÉRAL

A chaque étape du Grand National et du Grand Indoor, des points sont attribués aux 8 premières Ecuries en fonction du classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix du meilleur cavalier de l'écurie de la façon suivante :

1ère Ecurie	10 pts
2ème Ecurie	9 pts
3ème Ecurie	8 pts
4ème Ecurie	7 pts
5ème Ecurie	6 pts
6ème Ecurie	5 pts
7ème Ecurie	4 pts
8ème Ecurie	3 pts

Au delà de la 8ème place, les Ecuries se voient attribuer 1 point participatif.

Le ou les cavaliers en Ecuries doivent sauter au moins 5 obstacles pour se voir attribuer des points.

2020



Attribution de points bonus pour l'Ecurie :

- 1 points si deux cavaliers d'une Ecurie participent à l'épreuve Pro Elite Grand Prix, les deux cavaliers doivent sauter au moins 5 obstacles.
- Point bonus des cavaliers Jeunes :
- 1 point bonus pour le parcours sans faute d'un cavalier Junior dans la Pro 1 Grand Prix du dernier jour sur chaque étape
- 1 point bonus pour le parcours sans faute d'un Jeune Cavalier ou Junior dans la Pro Elite Grand Prix sur chaque étape

Pour prétendre figurer au classement du Grand National et du Grand Indoor :

les deux cavaliers sauf si l'un d'eux est de catégorie Junior, doivent avoir terminé au cours de l'année au moins 1 parcours Pro Elite Grand Prix du Grand National,

Seuls les 7 meilleurs classements du Grand National et du Grand Indoor comptent pour la qualification pour la Finale et le classement général.

Le meilleur résultat d'un des cavaliers de l'Ecurie dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix est pris en compte.

En cas d'égalité et pour départager les ex aequo, le nombre de première places, puis de deuxième places puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix seront pris en compte.

Classement général Écuries Grand National / Indoor

Des points sont attribués aux 8 premières Écuries en fonction de leur classement dans le circuit Grand National et Grand Indoor de la façon suivante :

1ère Ecurie	10 pts
2ème Ecurie	9 pts
3ème Ecurie	8 pts
4ème Ecurie	7 pts
5ème Ecurie	6 pts
6ème Ecurie	5 pts
7ème Ecurie	4 pts
8ème Ecurie	3 pts

Au delà de la 8eme place, les Écuries se voient attribuer 1 point participatif. En cas d'égalité et pour départager les ex aequo, le nombre de première places, puis de deuxième places puis de troisièmes places obtenues sur les Grand Prix seront pris en compte.

2020



Challenge des Propriétaires

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 premiers chevaux en fonction de leur classement dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

1er propriétaire	10 pts
2ème propriétaire	9 pts
3ème propriétaire	8 pts
4ème propriétaire	7 pts
5ème propriétaire	6 pts
6ème propriétaire	5 pts
7ème propriétaire	4 pts
8ème propriétaire	3 pts

Au delà de la 8ème place, les chevaux se voient attribuer 1 point participatif.

Challenge des Grooms

A chaque étape, des points sont attribués aux 8 meilleurs grooms en fonction du classement de leur cavalier dans l'épreuve Pro Elite Grand Prix de la façon suivante :

1er groom	10 pts
2ème groom	9 pts
3ème groom	8 pts
4ème groom	7 pts
5ème groom	6 pts
6ème groom	5 pts
7ème groom	4 pts
8ème groom	3 pts

Au delà de la 8ème place, les grooms se voient attribuer 1 point participatif.

Dans le cas où un cavalier figure deux fois au classement général de l'épreuve pro Elite Grand Prix seul le meilleur classement est comptabilisé.

2020

2020



IX. CALENDRIER

Grand National FFE - AC Print

- 1- Sainte Cécile (71) - du 2 au 5 juillet
- 2- Notre Dame d'Estrées (14) - du 9 au 12 juillet
- 3- Canteleu (76) - du 16 au 19 juillet
- 4- Villers Vicomte (60) - du 30 juillet au 2 août
- 5- Le Touquet (62) - du 7 au 9 août
- 6- Cluny (71) - du 20 au 23 août
- 7- Tours Pernay (37) - du 27 au 30 août
- 8- Barbaste (47) - du 10 au 13 septembre

Grand Indoor FFE - AC Print

- 1- Saint-Lô (50) - du 15 au 18 octobre
- 2- Lyon (69) - du 28 au 29 octobre
- 3- Le Mans (72) - du 12 au 15 novembre
- 4- Mâcon-Chaintré (71) - du 3 au 6 décembre

et une Finale - Lieu et date à déterminer